

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 4 juin.

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY

La séance est ouverte à trois heures 25 minutes.

La Chambre ayant nommé, avant la séance, la commission chargée d'examiner le budget de 1873, M. Laurent, député du Nord, a été élu commissaire par le septième bureau.

Le procès-verbal est lu par l'un des secrétaires.

M. F. Roussel fait observer qu'absent hier, il tient à constater que son absence n'implique en rien l'abandon de ses amendements qu'il développera à la troisième lecture.

Le procès-verbal est adopté.

Sont adoptés sans débat les 3 articles de loi tendant à ouvrir au budget du ministère des travaux publics de l'exercice 1872 des crédits montant à 17,730,000 francs et à annuler sur le budget 1871 des crédits montant ensemble à 17,660,000 fr.

Un scrutin a été ouvert sur le projet, qui est adopté à l'unanimité des votants.

Rapport de la seconde délibération sur le projet de loi relatif au recrutement.

Les articles 19 et 20 ont été réservés.

Les articles 19 et 20 ont été réservés. L'article 19 dispense du service militaire plusieurs catégories de jeunes gens appartenant à l'enseignement technique et à l'enseignement agricole.

M. le président donne lecture de la nouvelle rédaction proposée par la commission.

M. Lepère objecte que cette nouvelle rédaction n'a pas encore été communiquée à l'Assemblée, et demande que la discussion sur cet article soit ajournée jusqu'à ce qu'il ait été imprimé et distribué.

L'Assemblée consultée vote l'ajournement. (Mouvement.)

En conséquence, l'Assemblée reprend la discussion à l'article 37, lequel fixe à 5 ans la durée du service dans l'armée active et à 4 ans dans la réserve de l'armée active, à 5 ans dans la durée du service dans l'armée territoriale, enfin, à 6 ans la durée du service dans la réserve de l'armée territoriale.

M. Farcy développe un amendement échelonnant comme suit les différents durées de service, savoir : 2 ans dans l'armée active, 3 ans dans la réserve, 5 ans dans la garde nationale mobile, 5 ans dans l'armée territoriale, enfin 5 ans dans les vétérans.

L'orateur s'attache à démontrer que deux ans suffisent pour faire un bon soldat et qu'il ne convient pas de retenir outre mesure, sous les drapeaux, un homme qui, pendant toute la durée du service, sera privé de l'exercice de ses droits civiques.

Mais en réduisant la durée du service, M. Farcy voudrait que les deux années passées au corps, soient employées à rompre le soldat aux fatigues de la guerre, à lui faire opérer des marches forcées comme en campagne. Il convient aussi, selon lui, d'établir des cadres qui empêchent les privilèges, les passe-droits, ce dont la loi ne s'est pas assez préoccupée. (Rumeurs à droite.)

M. Benoît.—C'est toujours le même système de dénigrement.

Une voix.—Vous semez la division dans le pays.

M. Farcy poursuit en exposant la base de son système et invoque le témoignage d'un juge qu'il déclare très-compétent dans la matière.

Plusieurs voix à droite.—Le nom?

M. Farcy.—L'auteur de ce travail ne m'a pas autorisé à donner son nom, car les officiers qui proposent des réformes sont généralement fort peu encouragés par le ministre de la guerre. (Applaudissements à gauche.)

Enfin l'orateur conclut en disant qu'il se rallie à un amendement fixant à trois ans la durée du service dans l'armée active.

M. Keller développe un amendement échelonnant les durées du service. Savoir : 3 ans dans l'armée active, 7 ans dans la réserve et 10 ans dans l'armée territoriale.

L'orateur critique le travail de la commission qui, en laissant au ministre de la guerre toute latitude en ce qui concerne la disponibilité des jeunes et leur présence au corps, ouvre la porte à l'arbitraire, porte que l'on avait prétendu fermer. Car ce ne sera pas le ministre qui accordera des dispenses, mais les chefs de corps et les troupés-seront assésés. Nous aurons à nos députés-tous les soldats de notre département. (Hilarité.)

L'honorable membre se livre ensuite à une discussion de chiffres sur l'effectif des contingents futurs. Il dit que si le nombre des naissances n'augmente pas depuis plusieurs années, la faute en est surtout à la démoralisation de l'empire. Le chiffre des naissances a atteint, dit-il, son maximum en 1848, et cela, ajoute l'orateur, fait honneur à la République de 1848.

M. Thiers.—Espérons que la République actuelle rendra ce maximum.

M. Keller.—J'en accepte l'augure.

Arrivant à l'objet de sa proposition, l'orateur cherche à prouver que 3 ans de service doivent suffire, puisqu'ils suffisent en Prusse et en Autriche; que ce serait humiliant pour des Français de supposer qu'il leur faut plus de temps pour s'instruire que les Allemands.

Il conclut en disant qu'il faut mettre la justice et l'égalité dans la loi si le législateur veut répondre à l'attente du pays. (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

Demain suite de la discussion.

La séance est levée à cinq heures 35 minutes.

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

M. A. Bergerot, candidat du département du Nord, adresse la circulaire suivante aux électeurs :

Messieurs les électeurs,

Vous m'avez donné, le 7 janvier dernier, 81,688 suffrages. Cette marque éclatante de votre confiance m'impose, encore une fois, le grand devoir de mettre de côté mes goûts et mes intérêts les

plus chers, pour acquiescer envers vous une dette de reconnaissance.

La situation du pays est restée la même, mes sentiments ne se sont modifiés en rien, et permettez-moi de replacer sous vos yeux la profession de foi que je vous ai adressée, dans cette circonstance grave, en sollicitant votre appui; elle est encore l'expression fidèle de mes convictions :

« Electeurs,

« En acceptant la candidature, je ne veux qu'une chose : me mettre au service d'une grande cause, celle de la patrie et de la société menacées.

Le parti radical dit qu'il est aujourd'hui le parti conservateur; il ne pourra tromper personne, car nous avons sous les yeux les ruines qu'il vient de faire.

Non, le véritable parti conservateur, auquel j'appartiens, est celui qui a préservé d'un bouleversement général la France déjà si cruellement éprouvée par une guerre désastreuse, pour nos finances et pour nos jeunes soldats, laissés sans armes, sans habits et sans munitions.

« C'est lui qui a refusé de faire rentrer l'Assemblée dans Paris, pour ne par l'exposer de nouveau au joug violent et honteux d'une émeute.

« C'est lui qui veut le progrès, mais qui repousse des utopies aussi dangereuses que pour nos intérêts matériels. C'est lui qui donne son concours efficace aux efforts du gouvernement de M. Thiers pour favoriser la reprise du travail dans nos manufactures et dans nos campagnes, en raffermissant la tranquillité publique et en assurant l'ordre et la vraie liberté.

« C'est lui qui donnera à la France le temps de se recueillir et de se prononcer, avec réflexion, sur le gouvernement régulier et stable sous lequel elle veut vivre.

« Si vous me faites l'honneur de me nommer votre représentant, je suis fermement résolu à prendre place parmi les membres de cette majorité, qui a fait preuve d'un patriotisme si éclairé, et à me dévouer, avec elle, à la défense des grands intérêts de la France et de la société.

« A. BERGEROT,

« Membre du Conseil général,

« Lille, le 21 mai 1872. »

On nous écrit de Tourcoing, 4 juin :

« Nous avons eu à satiété des réunions électorales républicaines. Si nos ouvriers n'ont pas leur bon sens retourné, c'est qu'il est à l'épreuve; mais la faute n'en est pas aux grands chefs de notre démocratie.

« Trop prudents pour se risquer eux-mêmes en face de leurs concitoyens, ils ont eu recours à des orateurs étrangers. M. le député Tecllin nous a fait l'honneur de visiter successivement dans plusieurs cabarets des électeurs réunis à son intention.

« M. Moreau, orateur des clubs roubaixiens, lui avait préparé les voix; et M. l'avocat Werquin n'a pas dédaigné, hier lundi, de faire entendre dans une salle d'estaminet cette voix éloquent, qui devait retentir au Conseil général, si les électeurs y avaient mis du bon vouloir.

« De M. Tecllin, nous ne dirons rien, pas plus que de M. Moreau. N'ayant pas été répétés, et pour cause, ils ont dû se croquer inévitables. Qu'ils dorment sur des lauriers, aussi péniblement conquis!

« A M. Werquin nous demanderons de qualifier lui-même un homme qui vient dans une ville, réputée chrétienne, et qui, parlant à un public ouvrier, qu'il ne connaît pas, lui fait tout d'abord l'insulte de l'associé à sa brutale impiété.

« Ah! Monsieur Werquin « les processions sont des mascarades! » si vous avez vu dimanche dernier nos honnêtes populations se presser avec respect sur le passage du Saint-Sacrement, vous auriez compris que ce langage malséant est pour nous une injure toute gratuite, et qu'il sera pour votre dignité une bien faible recommandation.

« Vous pourrez fanatiser en un jour d'élection une population ouvrière, dont vous aurez été les secrètes jalouses, mais vous ne trouverez pas mauvais, que, plaignant les braves gens que vous trompez, nous les mettions dans notre estime bien au-dessus d'un avocat, qui déshonore sa profession par des inconvenances aussi triviales.

« En tout cas, voilà M. Deregnaucourt bien présenté! avec un tel patronage, il ne peut manquer d'être agréable aux honnêtes gens, qui se respectent et qui aiment à être respectés!

« Nous savons qu'on a trouvé peu adroites, même dans le parti, les incartades de M. Werquin. Enfin, si M. Deregnaucourt est nommé, ils se consolent, et ils continueront de dire, que ce n'est pas chez les purs républicains, que la fin justifie les moyens!

« Les électeurs qui n'auront pas reçu leur carte jeudi soir, pourront la réclamer à la mairie dans les journées de vendredi, samedi et dimanche.

« Les opérations du recensement sont terminées à Lille. La population de cette ville, qui était de 134,749 habitants en 1869, époque du dernier recensement, est aujourd'hui de 136,051 habitants, soit 1,302 en plus.

« Fives et St-Maurice comptent 19,363 habitants, soit 3,163 de plus qu'en 1866.

« L'avant dernière nuit une évulsion des plus audacieuses a eu lieu à l'hôpital militaire de Lille.

« Deux soldats, prévenus de désertion, Cossavona du 75<sup>e</sup>, et Massé du 20<sup>e</sup> batai,

lon de chasseurs, détenus à la citadelle en attendant de comparaître devant le conseil de guerre, s'étaient fait porter malades. Ils furent conduits à l'hôpital,

A l'aide de draps de lit, ils sont parvenus à gagner la terrasse de la maison n° 37, non occupée.

De là, il leur a été facile de prendre la clé des champs; mais ils ne tarderont probablement pas à être arrêtés. (Propagateur)

On écrit de Paris qu'on s'est beaucoup étonné, au Palais de Justice, de la toilette et de la coiffure européennes de l'ambassadeur du Japon, lorsqu'il a récemment assisté à une audience au tribunal. Nous pouvons affirmer qu'à Jeddo, par exemple, il s'opère en ce moment une réelle transformation de costumes au profit de notre mode soi-disant civilisée. Les gens aisés s'y habillent et s'y coiffent exactement comme nous.

Parmi les commerçants, c'est l'absolument général. Le bas peuple, faute de ressources suffisantes, résiste encore, mais dans quelques années notre costume européen aura prévalu, et nous en engageons fort notre commerce à en faire son profit. Déjà les Anglais et les Allemands entrent des affaires considérables et travaillent avec ardeur à l'instruction au Japon de nos modes françaises surtout.

Un empoisonnement par les casseroles étamées! La chose est rare et nouvelle. Jusqu'ici les ménagères ne s'étaient déviées que des vases de cuivre, et toute maîtresse de maison s'était cru parfaitement dégagée de toute responsabilité du bon état de leur étamage. L'histoire ci-dessous prouvera qu'il faut se défier également dans les deux cas et que le mieux est de n'user dans les cuisines que de vases de fer émaillé en couleur (l'émail blanc n'est pas non plus inoffensif, à cause de la céruse qu'il contient.)

Il y a quelques jours, les membres d'une honorable famille de Lille, composée de six personnes, furent pris subitement d'un malaise dans lequel on ne tarda pas à reconnaître les symptômes d'un empoisonnement.

Tous les mets absorbés dans la journée furent successivement suspectés, mais d'induction en induction et en procédant par élimination, on acquit la certitude que l'empoisonnement avait été causé par un ragout à sauce vinaigrée qui avait été préparé dans une casserole de cuivre sortant de chez l'étameur. Mais, comment admettre qu'un vase d'étain étamé et où le cuivre n'est visible nulle part puisse amener un pareil résultat? Après de longs débats, quelqu'un ayant émis l'idée que le métal qui avait servi à étamer était peut-être falsifié, le récipient incriminé fut envoyé chez le pharmacien. L'étamage fut gratté et soumis à l'analyse chimique; la plus audacieuse des fraudes fut alors mathématiquement constatée: l'étamage ne contenait pas un atome d'étain. La casserole était tout simplement étamée avec du plomb, avec du plomb pur! Et la famille en question avait été empoisonnée par la céruse qui s'était formée sous l'action du vinaigre.

Faites donc étamer vos ustensiles et croyez-vous à l'abri! Vous n'échapperez au cuivre que pour tomber dans le plomb, au vert-de-gris que pour tomber dans la céruse! La cupidité de certains individus ne recule devant rien et ils n'hésitent pas à compromettre la santé publique, la vie de leurs semblables pour augmenter leur gain de quelques sous!

Nous signalons la chose à qui de droit, dit l'Echo du Nord.

Quant aux empoisonnés, c'était heureusement tous des adultes qu'un traitement énergique put tirer d'affaire. Mais si un enfant avait goûté de cette cuisine traître, il eût certainement payé de sa vie l'amour de l'étameur pour le gain illicite.

Dernières Nouvelles

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Magenta, 4 juin.

Aujourd'hui a eu lieu l'inauguration solennelle du monument élevé en l'honneur des morts de la bataille de Magenta. Les autorités civiles et militaires, les consuls de France et d'Autriche, ainsi qu'une foule immense, assistaient à cette cérémonie. Plusieurs discours ont été prononcés.

Berlin, 4 juin.

Il a été présenté, aujourd'hui, au conseil fédéral, un projet de loi tendant à proroger le délai pour la mise en vigueur de la Constitution de l'empire dans l'Alsace-Lorraine.

Amsterdam, 4 juin.

La Banque de Hollande a réduit son escompte à 2 1/2 pour 100.

Commerce

Havre, 3 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.) Ventes : 8,000 b.; marché actif, forte demande, prix radeissants.

Liverpool, 3 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.) Ventes : 15,000 b.; marché fort.

Le marché s'est ouvert assez calme ce matin, et, bien que nous ayons noté 1.200 b. à midi, bonne partie des affaires remontait à la soirée d'hier. Cependant la demande s'est peu à peu réveillée, et nous terminons la journée avec environ 2,350 b. disponibles, le tout à prix très-fermes et plutôt en faveur des vendeurs. On a pris un millier de balles vieux Oomra à 94, 100 et 100 fr. 50 suivant classement, des Brésil à 130, etc.

A livrer, nous avons noté des Louisiane barely low middling, par navire en mer, à fr. 137.50, et des Oomra fully fair sur échantillon, par navire presque dû à fr. 104.

En Louisiane à terme, on a fait hier au soir : juin-juillet août à 135, août à 135.50, et ce matin ; septembre à 136, septembre à décembre à 132 fr. On a dû payer depuis 136 fr. sur août.

Liverpool vient avec 12,000 b., prix très-fermes. Livrer renchérisant.

Aux Etats-Unis, la hausse continue; on cote le middling à New-York 27 1/4 et le low middling à New-Orléans 148 fr. Recettes et expéditions très faibles.

Nous cotons :

Très ord. Louisiane 138/9 — Low Midd. Louisiane en mer 140 — dito en charge 140 — Ordinaire Fernambourg 130 — Bon ordinaire Oomra 100 — New Oomra en charge et en mer 104 — Bon ord. Trinivalley 98 — Ordinaire Cocanadah 87 — Bon ordinaire Bengale 72 —

New-York, 3 juin.

Middling 27 1/4. Change sur France 4 35 5/8. — Or 114 1/2. — Low-middling à New-Orléans 148 fr. — Recettes 3 jours 3,000 b. Expéditions pour Angleterre 1,000 b. France rien. — Continent 1,000 b. — Stock 185,000 b.

Manchester, 4 juin.

Ton calme avec peu d'affaires, prix sans changement, mais tendance légèrement en faveur des acheteurs sur les prix cotés.

Liverpool, 4 juin.

Ventes 12,000 b., prix fermes. Livrer renchérisant. Louisiane livraison août 11 7/8, chargement juin 11 3/4. Amérique autonome 10 1/2. Dholleran juin 8 1/2.

Calcutta, 1<sup>er</sup> juin.

Marché actif. — Bengale fair 6 d. coût et fret pour Londres. — Tissus et filés calmes sans fermes. — Frets en baisse. — Change : Traités de banque 6 mois de vue l s. 11 3/16, sur Paris 2 fr. 50.

Ville de Roubaix

Cercle des Carabiniers Roubaixiens

Grand concours international de tir

aux sociétés & amateurs français & étrangers

les 6, 9, 10, 13, 16, 17, 20, 23, 24 et 27 juin 1872

OFFERT

CIBLE FIXE

AUX PLUS BEAUX BLANCS

1<sup>er</sup> PRIX. Six couverts d'argent fr. 240

2<sup>e</sup> id. Cinq id. » 200

3<sup>e</sup> id. Quatre id. » 160

4<sup>e</sup> id. Trois id. » 120

5<sup>e</sup> id. Une louche id. » 100

6<sup>e</sup> id. Deux couv. id. » 80

7<sup>e</sup> id. Un id. id. » 40

8<sup>e</sup> id. id. id. » 40

9<sup>e</sup> id. id. id. » 40

10<sup>e</sup> id. id. id. » 40

11<sup>e</sup> id. id. id. » 40

12<sup>e</sup> id. id. id. » 40

13<sup>e</sup> id. id. id. » 40

14<sup>e</sup> id. id. id. » 40

15<sup>e</sup> id. id. id. » 40

16<sup>e</sup> id. id. id. » 40

17<sup>e</sup> id. id. id. » 40

18<sup>e</sup> id. id. id. » 40

19<sup>e</sup> id. id. id. » 40

20<sup>e</sup> id. id. id. » 40

CIBLE A VOLONTÉ

aux points & aux plus beaux blancs

aux points

1<sup>er</sup> PRIX. Six couverts d'argent fr. 240

2<sup>e</sup> id. Cinq id. » 200

3<sup>e</sup> id. Quatre id. » 160

4<sup>e</sup> id. Trois id. » 120

5<sup>e</sup> id. Une louche id. » 100

6<sup>e</sup> id. Deux couv. id. » 80

7<sup>e</sup> id. Un couvert id. » 40

8<sup>e</sup> id. id. id. » 40

9<sup>e</sup> id. id. id. » 40

10<sup>e</sup> id. id. id. » 40

11<sup>e</sup> id. id. id. » 40

12<sup>e</sup> id. id. id. » 40

13<sup>e</sup> id. id. id. » 40

14<sup>e</sup> id. id. id. » 40

15<sup>e</sup> id. id. id. » 40

16<sup>e</sup> id. id. id. » 40

17<sup>e</sup> id. id. id. » 40

18<sup>e</sup> id. id. id. » 40

19<sup>e</sup> id. id. id. » 40

20<sup>e</sup> id. id. id. » 40

aux blancs

1<sup>er</sup> PRIX. Six couverts d'argent fr. 240

2<sup>e</sup> id. Cinq id. » 200

3<sup>e</sup> id. Quatre id. » 160

4<sup>e</sup> id. Trois id. » 120

5<sup>e</sup> id. Une louche id. » 100

6<sup>e</sup> id. Deux couv. id. » 80

7<sup>e</sup> id. Un couvert id. » 40

8<sup>e</sup> id. id. id. » 40

9<sup>e</sup> id. id. id. » 40

10<sup>e</sup> id. id. id. » 40

11<sup>e</sup> id. id. id. » 40

12<sup>e</sup> id. id. id. » 40

13<sup>e</sup> id. id. id. » 40

14<sup>e</sup> id. id. id. » 40

15<sup>e</sup> id. id. id. » 40

16<sup>e</sup> id. id. id. » 40

17<sup>e</sup> id. id. id. » 40

18<sup>e</sup> id. id. id. » 40

19<sup>e</sup> id. id. id. » 40

20<sup>e</sup> id. id. id. » 40

Table with 4 columns: 8° id. id. id. » 40, 9° id. id. id. » 40, 10° id. id. id. » 40, 11° id. id. id. » 40, 12° id. id. id. » 40, 13° id. id. id. » 40, 14° id. id. id. » 40, 15° id. id. id. » 40, 16° id. id. id. » 40, 17° id. id. id. » 40, 18° id. id. id. » 40, 19° id. id. id. » 40, 20° id. id. id. » 40

Primes.

Pour 15 blancs une cuillère à café fr. 5 id. 30 id. deux id. » 10 id. 40 id. trois id. » 15 id. 50 id. quatre id. » 20 id. 60 id. cinq id. » 25 id. 70 id. six id. » 30 id. 80 id. un couvert. » 40

Lorsqu'un tireur aura touché le montant de l'une des primes désignées ci-dessus, il ne pourra plus concourir que pour des primes de 15 blancs qui pourront s'obtenir autant de fois qu'on y aura droit.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1° — Le Tir commencera le 2 Juin à huit heures du matin, et se terminera chaque jour à sept heures du soir, avec interruption de midi à une heure